



**Cadre départemental
de fonctionnement
du réseau d'aides spécialisées
aux élèves en difficulté**

**Intégré au pôle ressource
de circonscription**



Janvier 2021

1-Le RASED intégré au Pôle de Ressource de Circonscription, au service de l'École Inclusive

Le **Pôle ressource de circonscription** regroupe tous les personnels que l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) peut solliciter et fédérer pour répondre aux besoins émanant d'un enseignant ou d'une école. L'IEN en assure le pilotage et définit les axes de mise en œuvre de l'accompagnement des équipes pédagogiques.

Conformément à la circulaire n°2014-107 du 18-8-2014, le RASED est l'une des composantes du **Pôle ressource de circonscription** en faveur des équipes pédagogiques et au bénéfice de la réussite **de tous les élèves**. Cette circulaire conforte le rôle des acteurs du réseau en précisant l'articulation de leurs missions, entre des actions de prévention et des actions de remédiation.

Le département du Nord dédie 414 postes aux réseaux d'aide : 288 postes d'enseignants spécialisés sur les dominantes pédagogiques et rééducatives, 126 postes de psychologues de l'éducation nationale.

La mission du RASED s'inscrit dans les priorités du projet académique et du cadre d'action départemental :

- Déjouer les déterminismes pour permettre à tout élève de réussir
- Permettre à chacun de construire un parcours ambitieux et insérant
- Construire des réponses de proximité, à l'échelle de la circonscription

Composition du pôle ressource



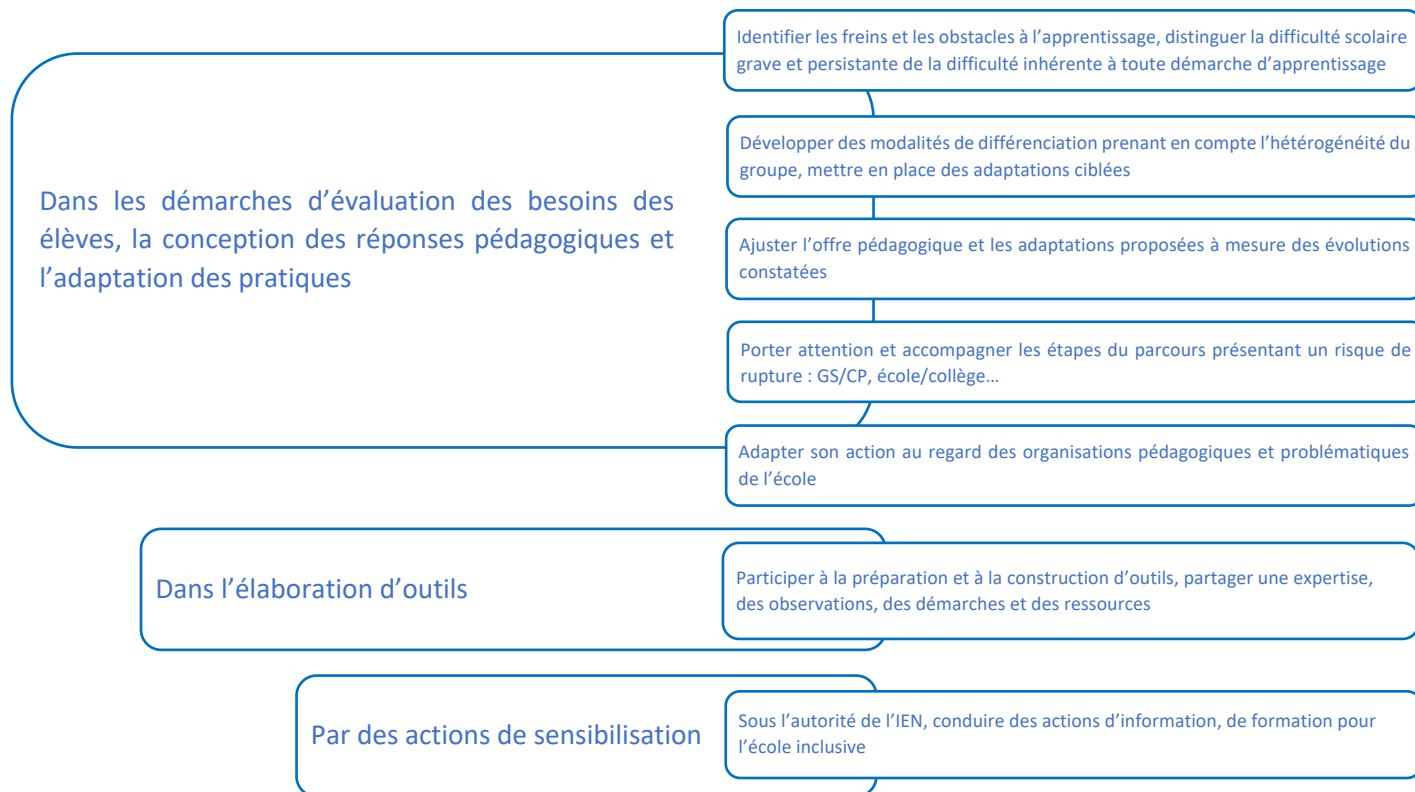
L'enseignant spécialisé et le psychologue de l'éducation nationale (Circulaire n° 2017-079 du 28-4-2017) **du réseau sont des professionnels ressources qui exercent leurs missions en faveur de l'éducation inclusive sur l'ensemble du territoire de la circonscription.** Leur action participe à la dynamique de montée en compétences des équipes. Ainsi :



2-Prioriser la prévention de la difficulté scolaire

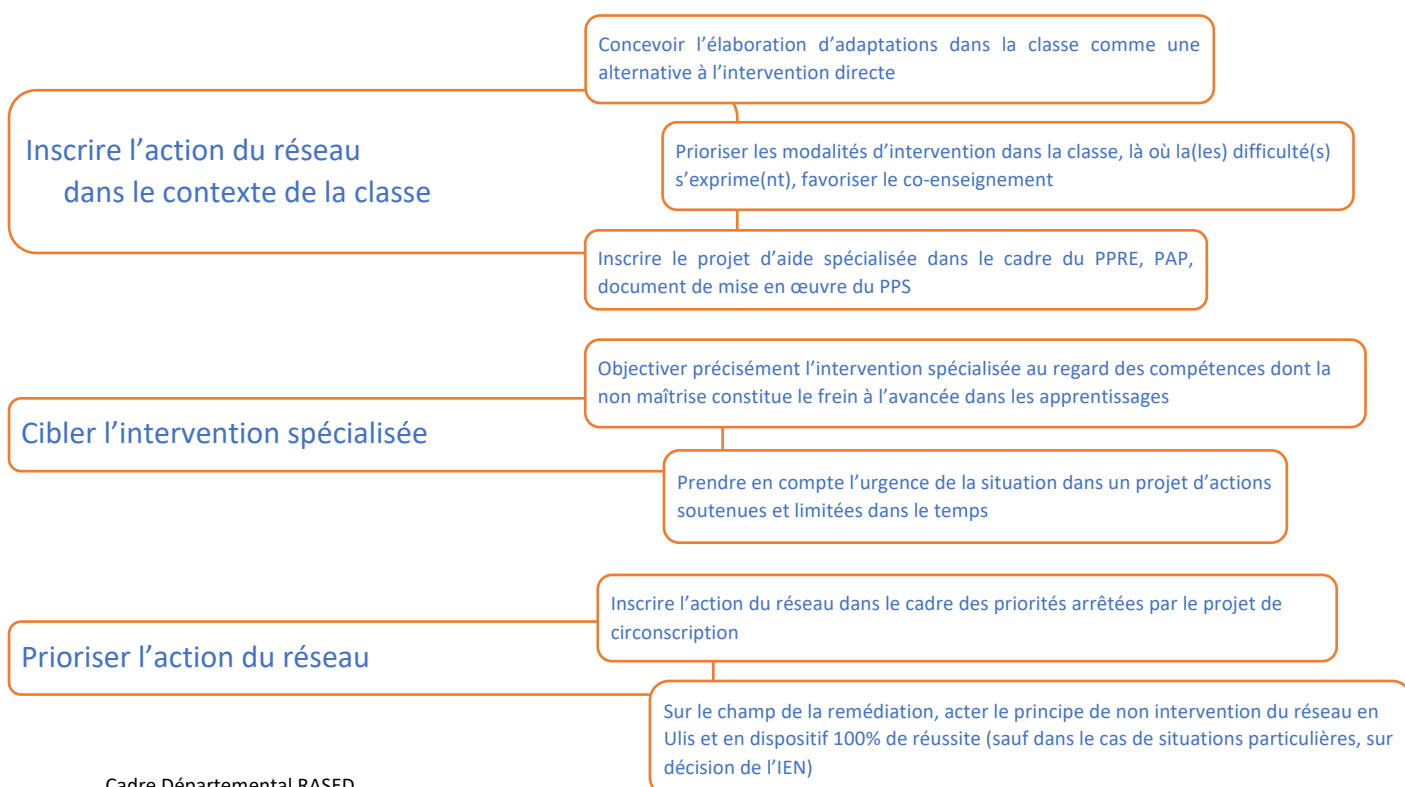
Le RASED intervient prioritairement pour prévenir les difficultés chez les élèves les plus fragiles repérés par l'enseignant de la classe. Ce faisant, il accompagne l'évolution des pratiques et la construction d'une culture scolaire plus inclusive. Il est une ressource pour l'équipe pédagogique pilotée par le/la directeur/trice d'école.

L'accompagnement des équipes pour prévenir la difficulté scolaire :




3-Prendre part à la remédiation de la difficulté scolaire :

L'action de remédiation s'inscrit dans le cadre d'un projet individuel articulant des modalités de différenciation pédagogique mises en œuvre dans la classe et au besoin, une intervention directe de l'enseignant spécialisé. Elle doit être conçue sur le principe d'une gradation de réponses définies, conjointement avec l'enseignant de la classe, en fonction des besoins et de la situation de l'élève, en s'attachant à :



4- Harmoniser les modalités de saisine du réseau :

Les orientations départementales fixées pour le fonctionnement des réseaux d'aide prennent appui sur des outils harmonisés, inscrits dans une logique affirmée d'accompagnement des équipes (cf modèle proposé en annexe).



ACADÉMIE DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Nord

Demande d'accompagnement RASED

ECOLE:

Nom : _____ Ville : _____

Nom du directeur ou de la directrice : _____

Date : ____/____/____ Niveaux concernés : _____

Tél/mail/port : _____

Action de prévention :

Quelles sont les demandes ?

Aide réflexive pour ajuster sa posture d'enseignement à la difficulté scolaire

Aide à l'évaluation des besoins des élèves : distinguer la difficulté inhérente à tout apprentissage de la difficulté grave et persistante

Observation dans la classe, accompagnement à la mise en œuvre de modalités de différenciation pédagogique et/ou adaptations ciblées

Aide à la préparation et à l'élaboration d'outils, partage d'expertise, d'observation, de démarches et de ressources

Participation à un conseil de cycle

Autre demande à préciser :

Nature de l'intervention souhaitée

Accompagnement individuel (enseignant concerné) : _____

Accompagnement collectif (équipe, cycles...) : _____

Profil(s) d'élèves présents dans la classe ayant des difficultés d'apprentissage (PPRE, BEP, PPS...) :

Elève(s) de la classe Profil(s) des élèves, points d'appui, difficulté(s)	
Modalités de différenciation mises en place et partenariat éventuel	
Difficultés persistantes	

Demande d'accompagnement RASED

Intervention en remédiation :

Quelles sont les demandes ?

Aide à l'identification des besoins et à l'élaboration des réponses dans le cadre du PPRE, PAP, document de mise en œuvre du PPS

Mise en place d'une intervention spécialisée, soutenue et limitée dans le temps dans le cadre du PPRE, PAP, document de mise en œuvre du PPS

Evaluation psychologique et aide à l'élaboration d'un profil d'élève

Autre demande à préciser :

ELEVE :

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____

Date du PPRE : _____

Nom de l'enseignant : _____ Classe : _____

Nature des difficultés persistantes	
Adaptations mises en place et formalisées dans le cadre du PPRE	
Partenaires éventuels	

Partie à renseigner par l'équipe du RASED :

Etude de la demande et décisions d'accompagnement établies lors de la réunion du réseau du _____ :

Réponses apportées :